



## Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire  
Directeurs d'école indépendante subventionnée  
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations  
Administrateurs des services aux élèves  
Manitoba School for the Deaf

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2024, le Mois de sensibilisation à la dyslexie.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba croit que tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire. Le Mois de sensibilisation à la dyslexie met l'accent sur l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba à renforcer la réussite en littératie des élèves en renforçant la sensibilisation et les compétences des enseignants à répondre aux besoins des élèves en difficulté, y compris ceux qui souffrent de dyslexie.

Veillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui pour des niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

*Original signé par*

Nello Altomare

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire  
Section des études indépendantes et éducation internationale